

Mise en ligne : 26 juin 2017.
Dernière modification : 19 avril 2019.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES OLIVETTES DU SUD-TUNISIEN

S.A., 11 janvier 1922 p. 50 ans.

SOCIÉTÉ DES OLIVETTES DU SUD-TUNISIEN

S.A. frse par actions
au capital de 0,65 MF.

Siège social : Tunis, 4, rue d'Alger
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 773)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 5 à 7 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 12 actions.

JALON (Lucien), 4, r. de Bonald, Lyon ;
MILLOU (Pierre), 30, r. Servient, Lyon ;
BUGAND (Amédée), 11, r. Émile-Zola, Lyon ;
BLANC (François), 21, r. Fornarie, Valence ;
DELARUE (André), à Radès (Tunisie) ;
CARRIER (Charles), à El-Kblidj, par Tunis.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

CHAUDOUET (Auguste), 106, av. de Paris, Tunis.
PILLION (René), 205, av. de Paris, Tunis.

Objet. — Plantations d'oliviers et d'arbres fruitiers ; culture des céréales ; achat et élevage de troupeaux ; création de tous établissements agricoles, notamment : huileries, laiteries, minoteries, porcheries, etc.

Capital social. — 0,65 MF (originaire et actuel).

Parts bénéficiaires. — 300 parts créées, sans fixation de valeur nominale.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % aux act. ; le surplus : 10 % au conseil, 5 % au directeur, 5 % au personnel, 15 % aux 300 parts de fondateur, 65 % aux actionn.

SOCIÉTÉ DES OLIVETTES DU SUD-TUNISIEN

S.A. frse par actions
au capital de 3,1 MF.

Siège social : Tunis, 10, rue de Russie
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 735-736)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 5 à 7 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 12 actions.

Idem

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Idem moins Pillion.

Capital social. — 3,1 MF en 6.200 act. de 500 fr. ; à l'origine 0,65 MF ; porté en 1925 au chiffre actuel.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % aux act. ; le surplus : 10 % au conseil, 5 % au directeur, 5 % au personnel. Le solde aux actionn.



Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf
SOCIÉTÉ DES OLIVETTES DU SUD-TUNISIEN
Société anonyme au capital de 48.125.000 fr.
dont 29.750.000 fr. provenant de la réserve spéciale de réévaluation
divisé en 9.625 actions de 5.000 fr. chacune
Siège social : 62, rue de Portugal, Tunis

En application des décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire et par le conseil d'administration du 17 février 1956, il a été procédé au regroupement des actions sociales par la remise aux actionnaires d'une action regroupée au nominal de 5.000 fr. contre dix anciennes de 500 fr.

CERTIFICAT NOMINATIVE D' ACTIONS DE CINQ MILLE FRANCS
entièrement libérée

Le présent certificat est rempli
de ses droits en ACTIONS GRATUITES
(décision de l'assemblée générale
extraordinaire du 17 octobre 1960)

Monsieur de docteur Joseph Jean Bret
demeurant 4, rue Paul-Lintier à Lyon est inscrit sur les
registres de la société pour une
action nominative de 5.000 fr.

.....
Tunis, le 30 avril 1957

Un administrateur (à gauche) : .

Un administrateur (à droite) : Carrier

Le paiement des coupons du présent certificat est fait directement au titulaire par les
soins de notre société
Imp. La Rapide, Tunis
